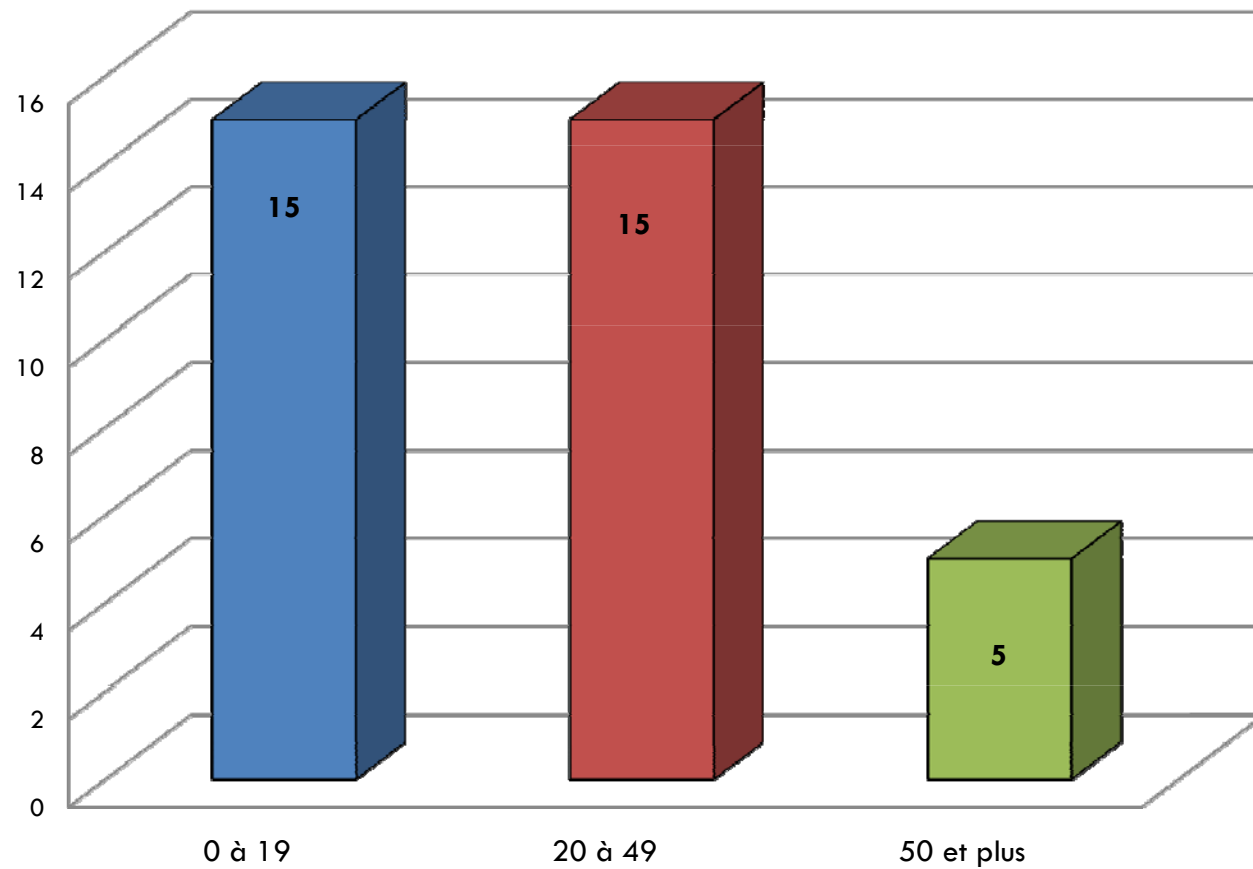


# COÛTS DE L'ABSENTÉISME: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Merci aux 35 entreprises qui ont répondu au questionnaire!!

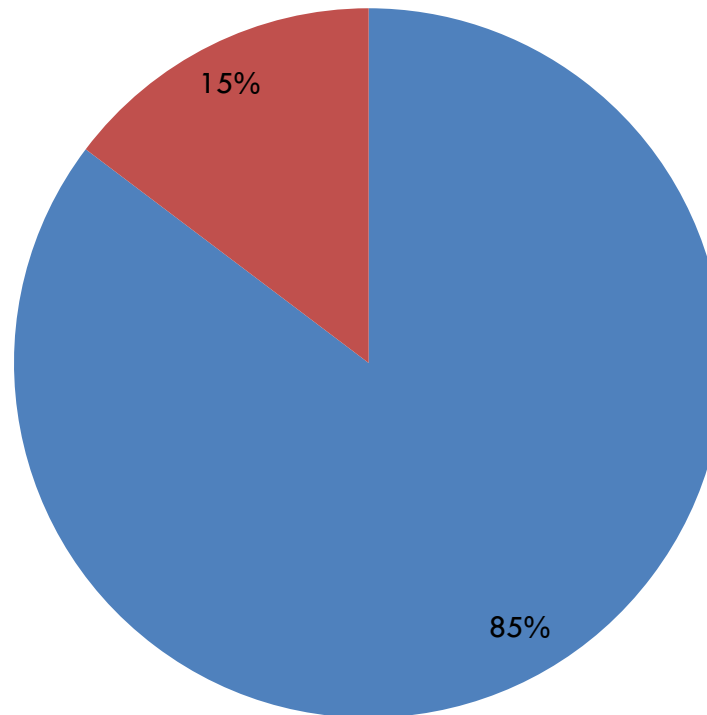
## 1. Taille de l'entreprise (effectif fixe)

Nous avons donc reçu 35 questionnaires en retour. De plus, le nombre moyen d'employés temporaires au plus fort de la saison est de 12.37



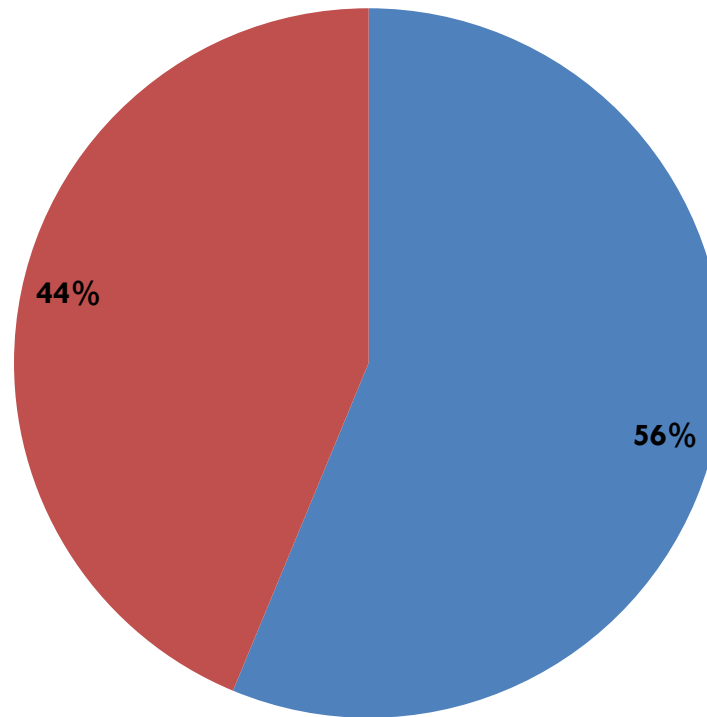
### 3. La baisse du taux d'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident et du coût qu'il engendre fait-elle partie de vos objectifs annuels?

■ oui ■ non



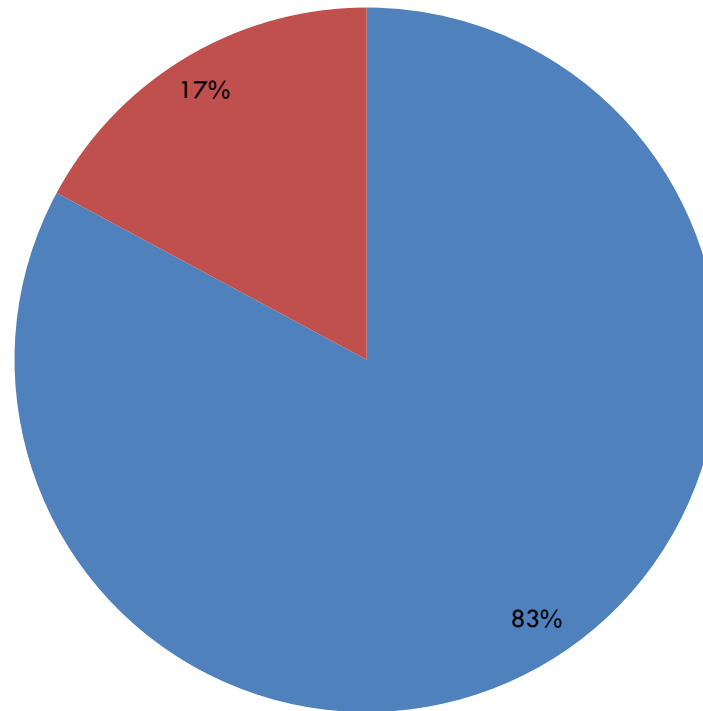
## 5. Pensez-vous qu'une meilleure gestion de l'absentéisme pourrait faire baisser vos coûts?

■ oui ■ non



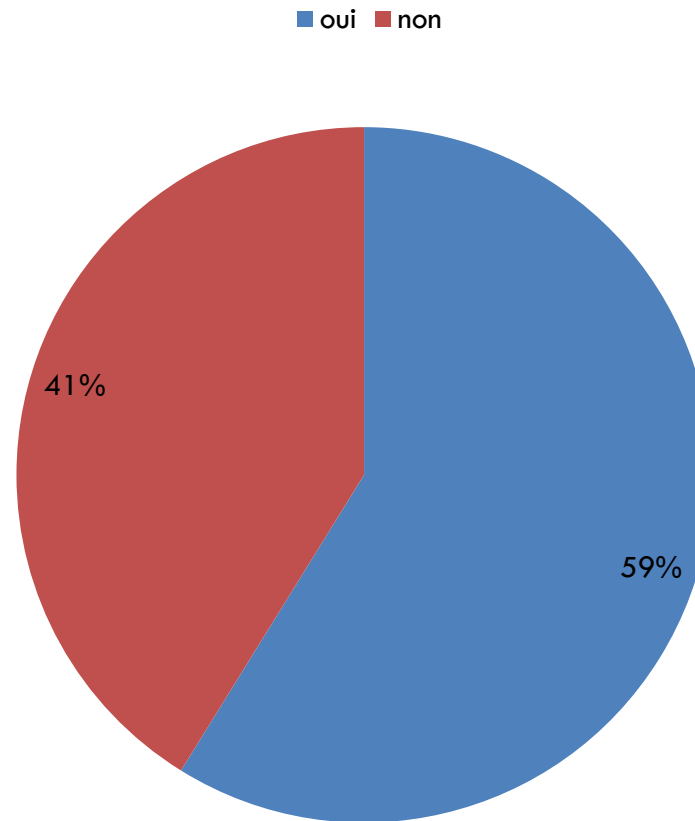
## 6. Assurez-vous un contact régulier avec les personnes absentes pour cause de maladie pour évaluer la situation?

■ oui ■ non



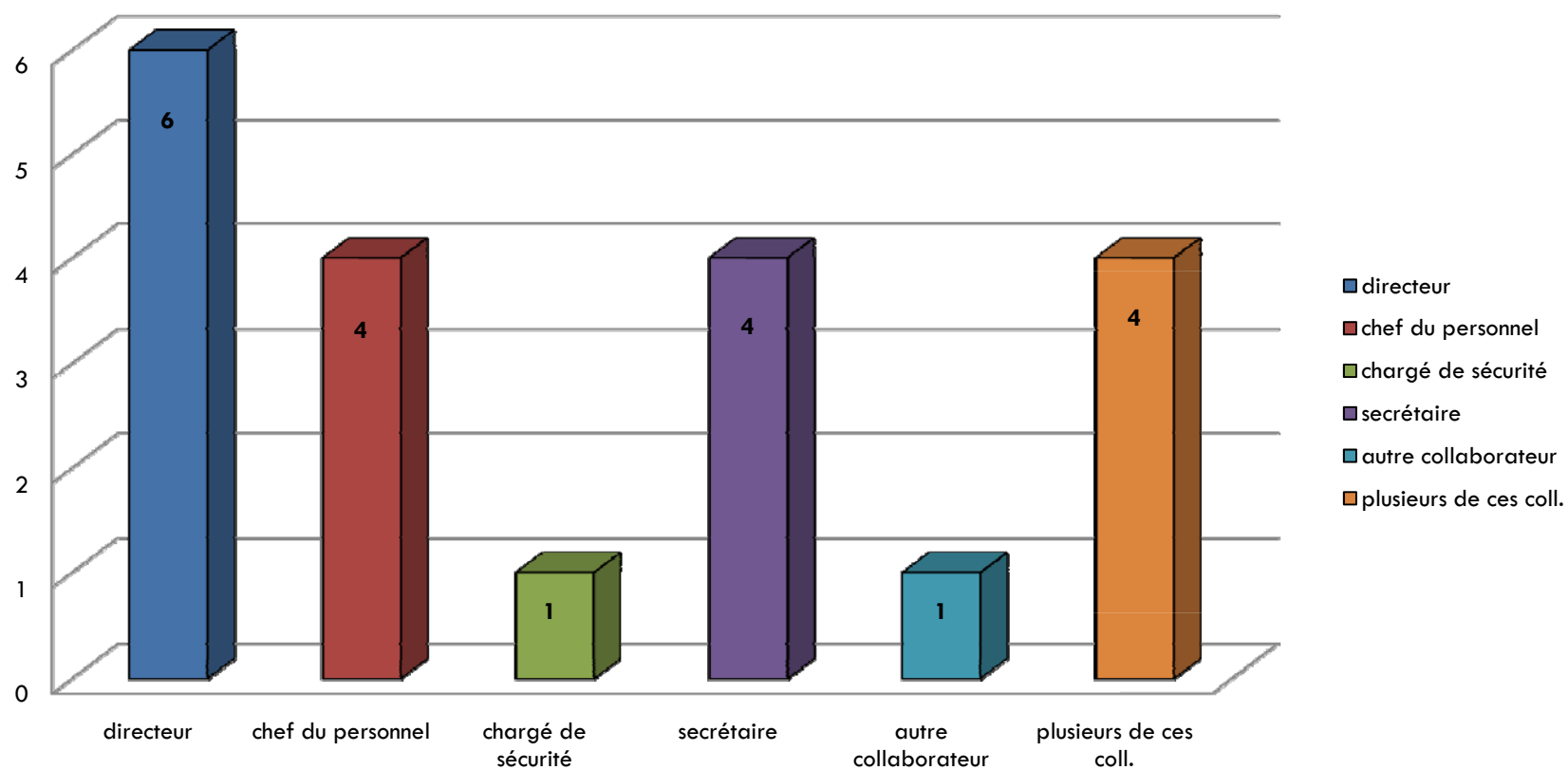
## 7. Possédez-vous un système de gestion des absences dans votre entreprise?

Ce graphique confirme la tendance esquissée par les précédents, à savoir que la majorité des répondants font de la gestion des absences un objectif. Il est intéressant de relever qu'un nombre non négligeable d'entreprises fait de la baisse du taux d'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident un objectif annuel sans pour autant posséder de système de gestion à proprement parlé. En effet, si 29 entreprises en font un objectif (le 85%), seules 20 possèdent un système de gestion des absences (le 59%).



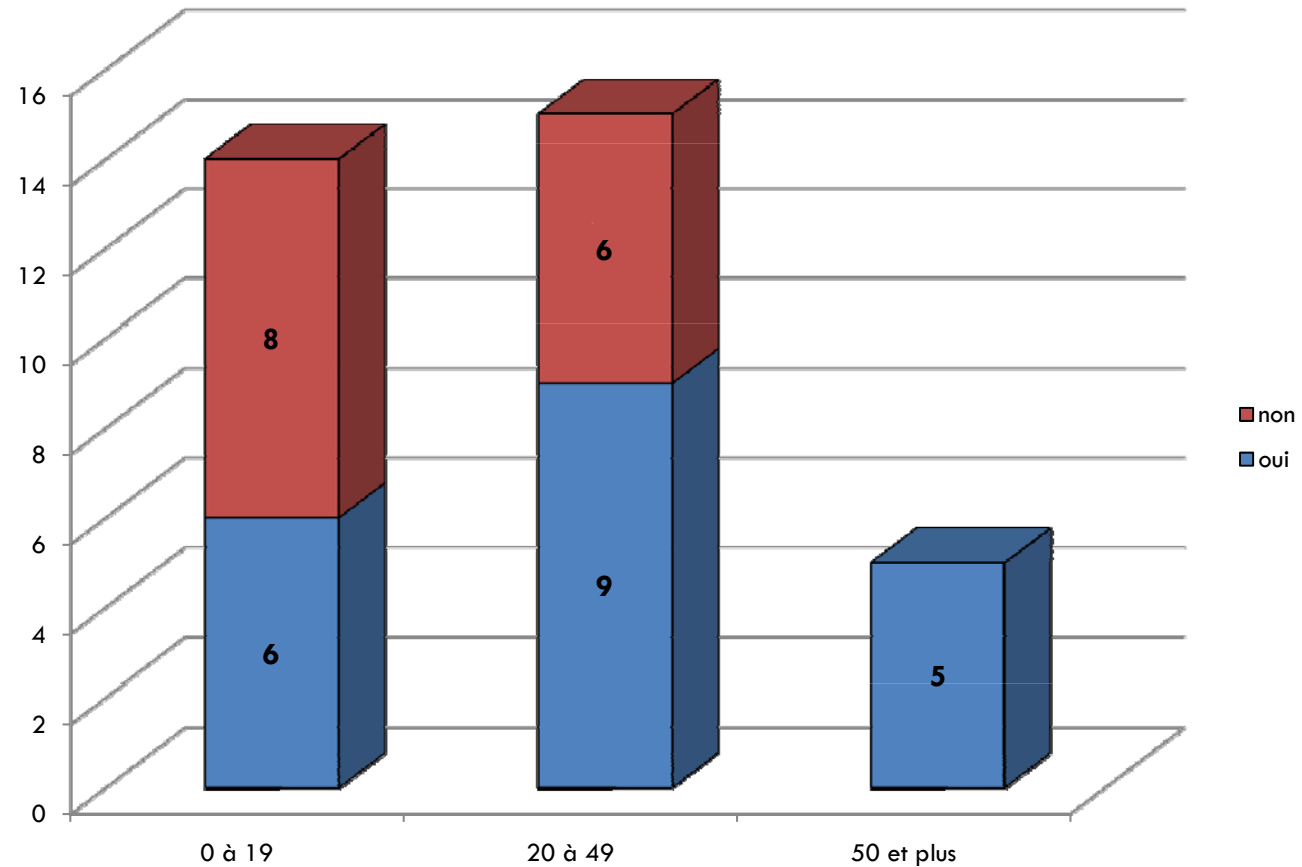
## 7.1 Si oui, quel(s) membre(s) de votre équipe en est (sont) le(s) gestionnaire(s)?

100%=20



## Taille de l'entreprise et question possédez-vous un système de gestion des absences dans votre entreprise?

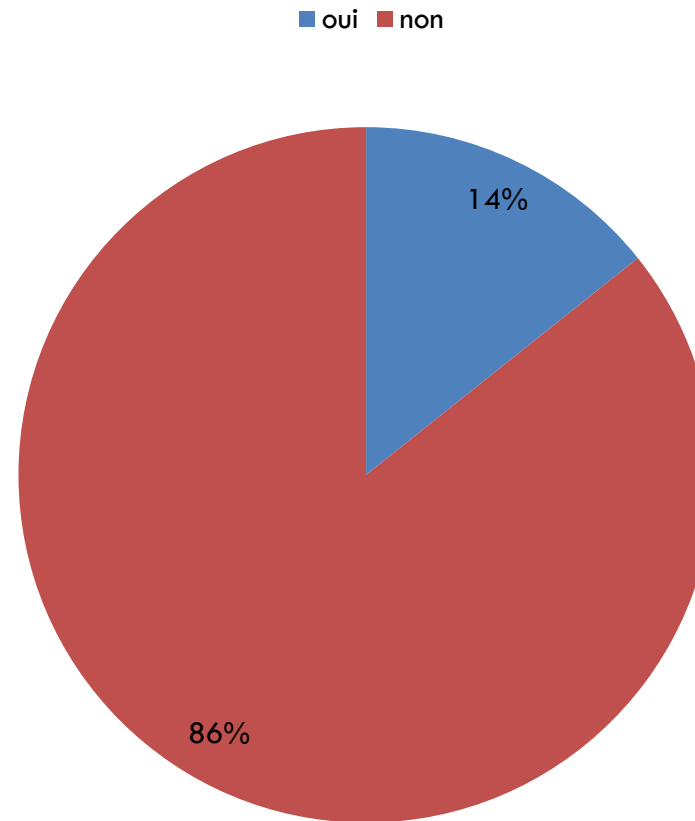
Ce graphique nous montre que la taille de l'entreprise joue un rôle dans la possession ou non d'un système de gestion. En effet, 43% des entreprises ayant un effectif fixe de 0 à 19 employés possèdent un système de gestion, contre le 60% pour les entreprises de 20 à 49 employés et le 100% pour celles de 50 employés et plus.



## 7.2 Si vous ne possédez pas de système de gestion des absences, seriez-vous intéressés à mettre quelque chose sur pied dans votre entreprise pour gérer l'absentéisme?

Ce graphique est particulièrement intéressant. En effet, sur les 14 entreprises qui n'ont pas de système de gestion des absences, seules 2 disent être intéressées par la mise sur pied de quelque chose allant dans ce sens.

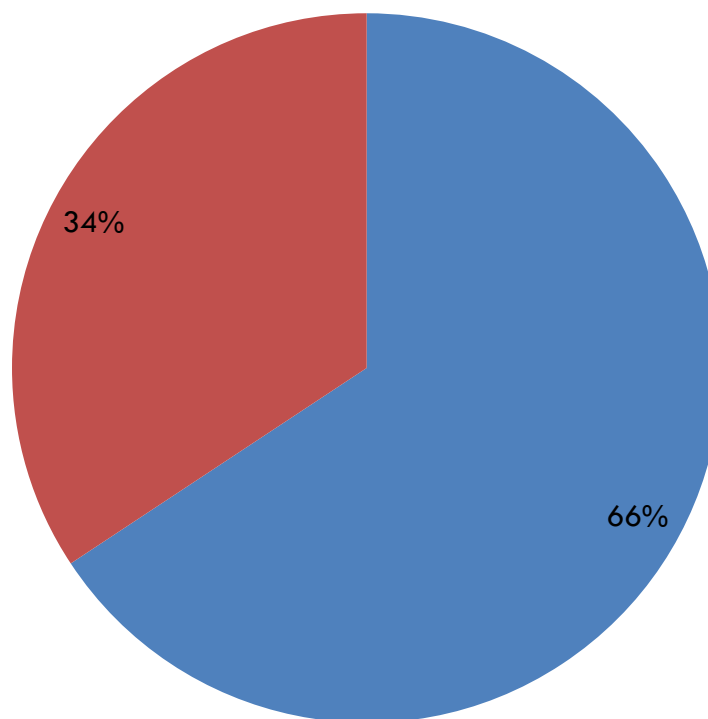
Ce résultat interpelle étant donné les réponses précédentes qui montraient qu'une majorité des entreprises fait de la gestion des absences un objectif annuel.



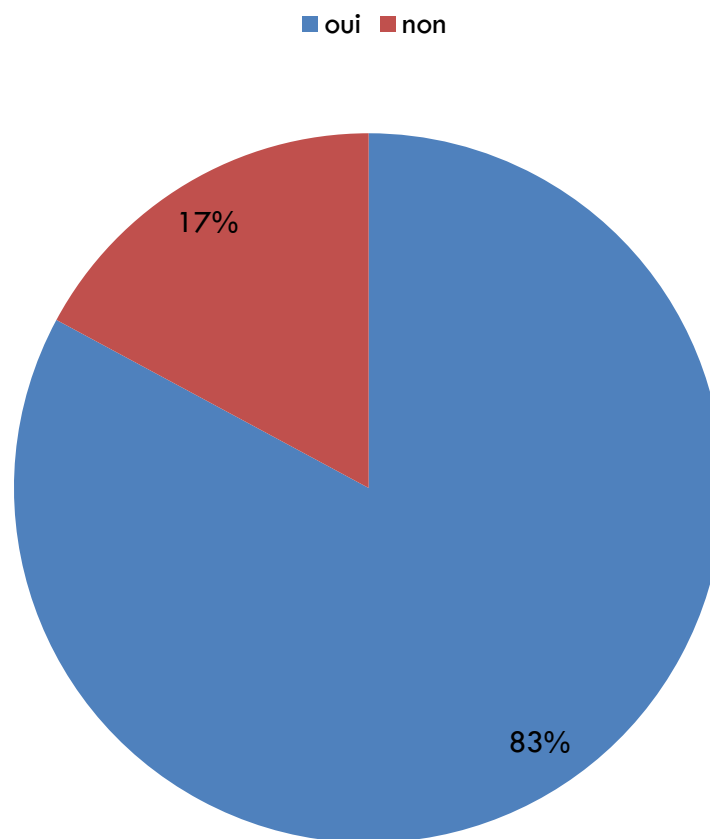
## 8. Connaissez-vous les services de votre assurance perte de gains en matière de réinsertion?



■ oui ■ non

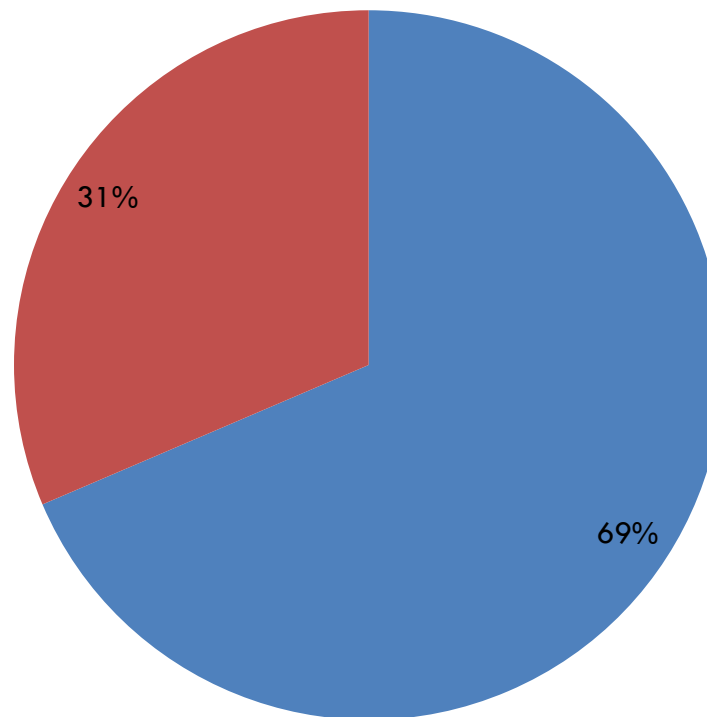


## 9. Connaissez-vous les services de la SUVA en matière de réinsertion?



## 10. Connaissez-vous les services de l'Assurance Invalidité en matière de détection et d'intervention précoces?

■ oui ■ non

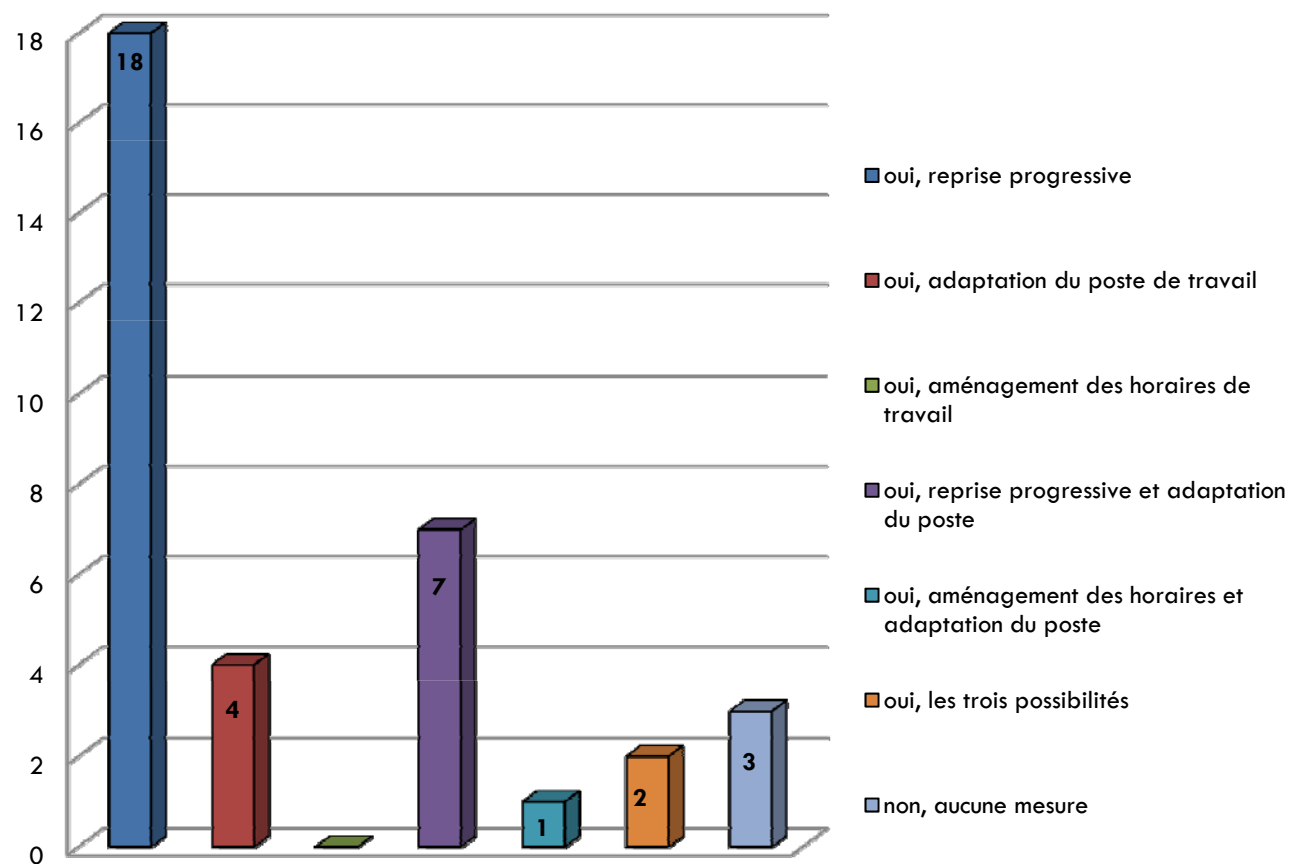


## 11. Votre entreprise favorise-t-elle le retour au travail des collaborateurs en arrêt?

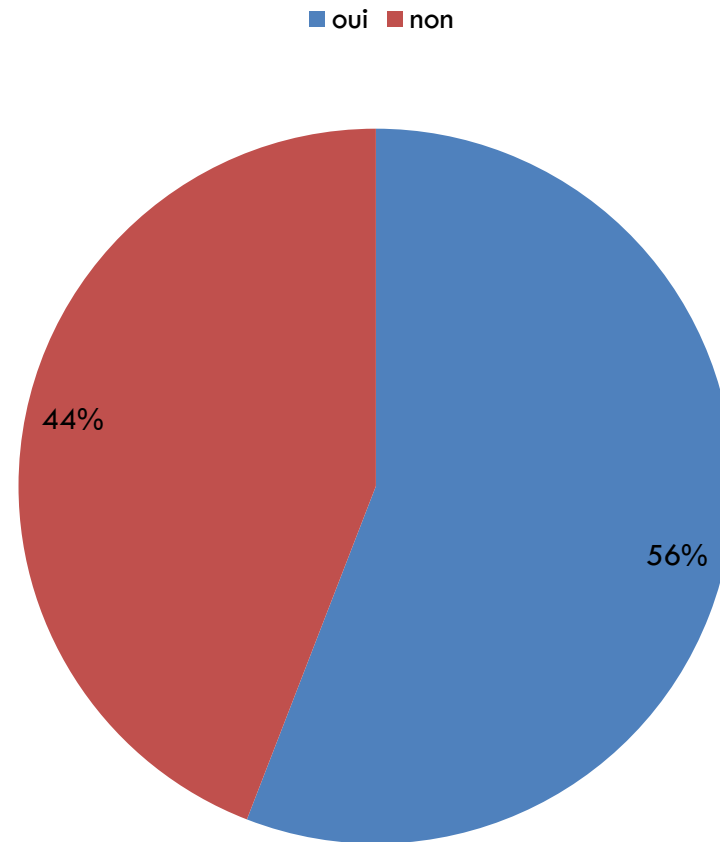
Ce graphique-ci nous montre que la grande majorité des entreprises, soit le 91%, favorise d'une manière ou d'une autre le retour au travail des collaborateurs.

Nous pouvons constater que, pour une grande part, cela se concrétise par la possibilité d'une reprise progressive du travail.

L'adaptation du poste de travail et une combinaison de ces deux solutions viennent ensuite.

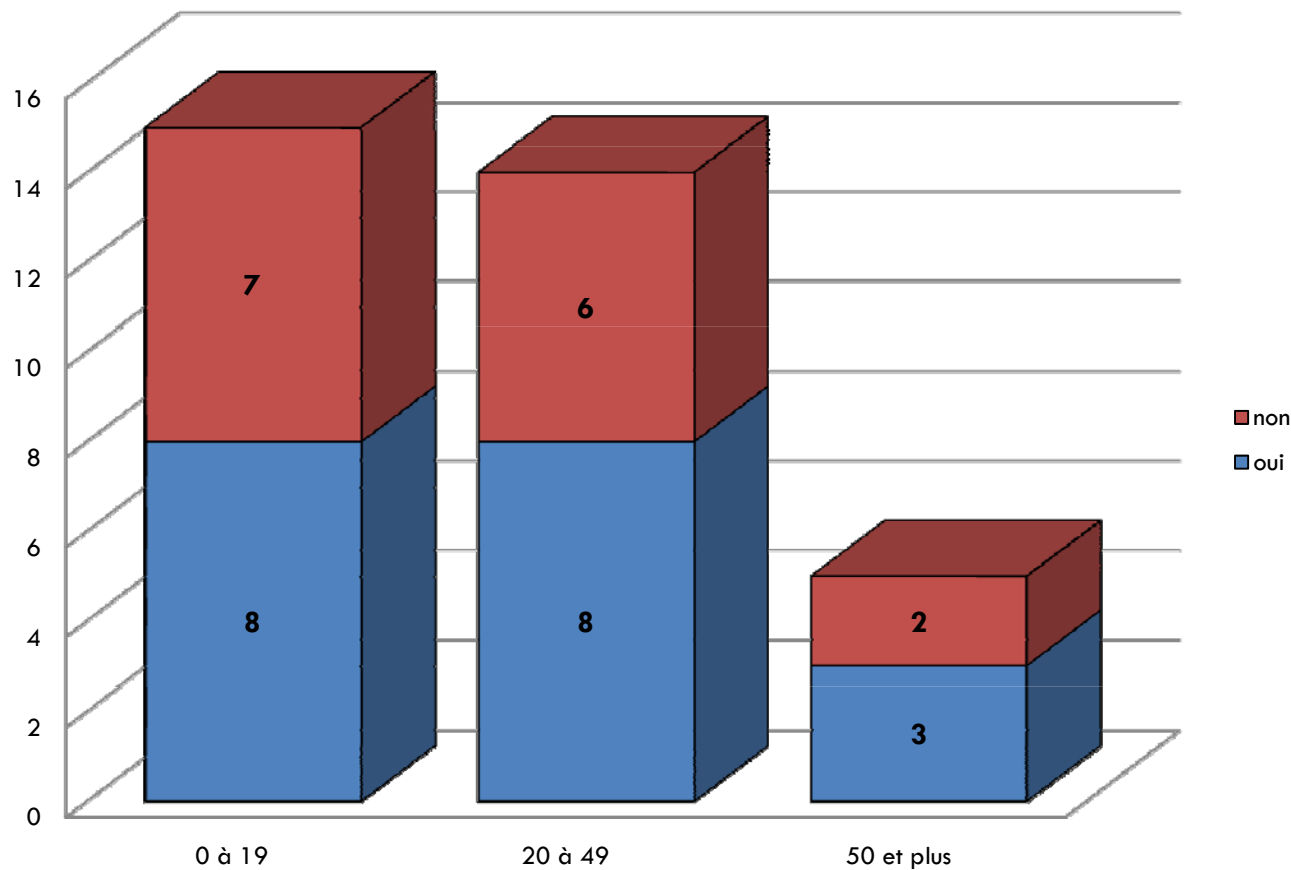


12. Si vos collaborateurs ne peuvent plus retrouver une pleine capacité de travail à long terme, étudiez-vous les possibilités de les conserver dans votre effectif à un poste adapté?



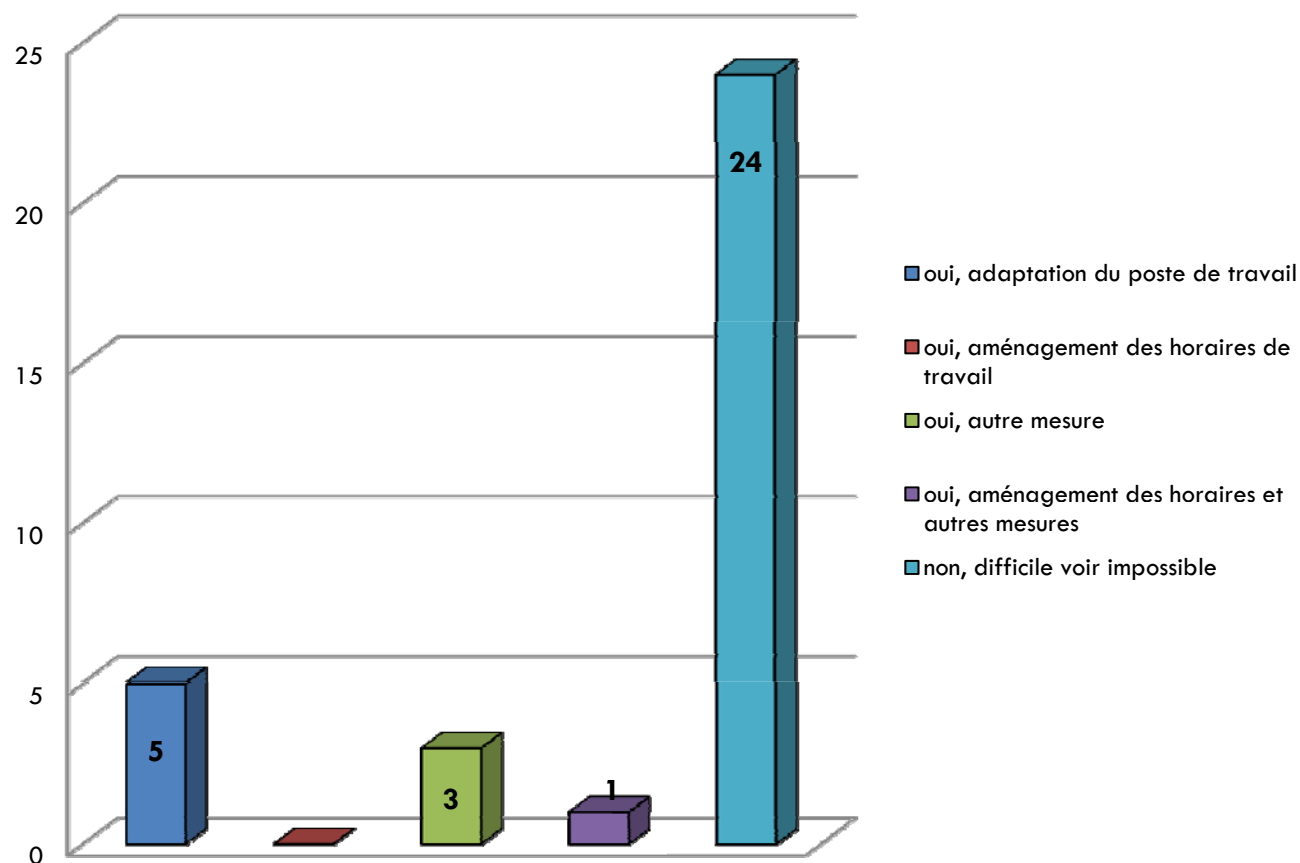
## Taille de l'entreprise et question si vos collaborateurs ne peuvent plus retrouver une pleine capacité de travail à long terme, étudiez-vous les possibilités de les conserver dans votre effectif à un poste adapté?

Avec ce graphique, le but était de voir si la taille de l'entreprise a une influence sur la question précédente. Ce graphique est intéressant parce qu'il montre que les plus petites entreprises font autant d'effort que les plus grandes pour essayer de garder un collaborateur ne pouvant retrouver sa capacité de travail à long terme.



### 13. Votre entreprise aurait-elle la possibilité d'engager des personnes partiellement aptes à travailler?

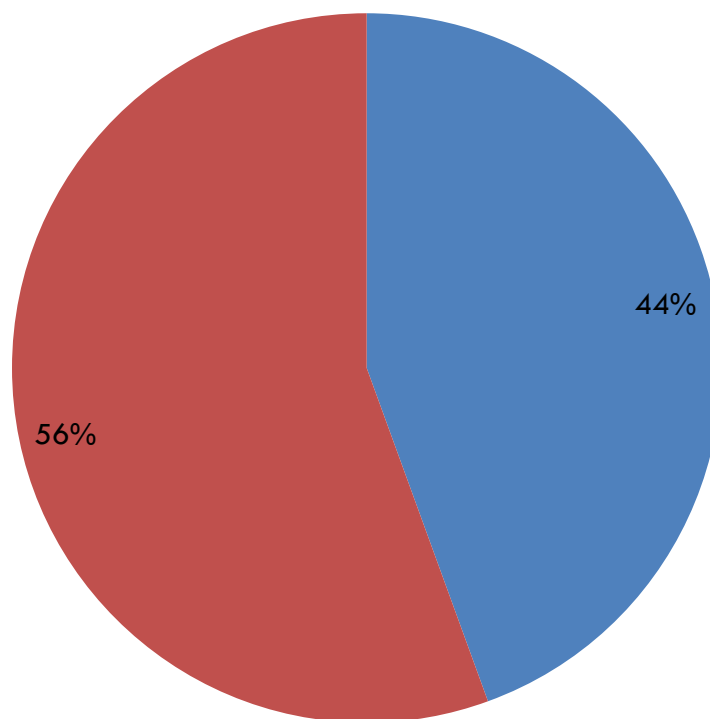
Enfin, il est mis en évidence ici qu'il est difficile pour les entreprises interrogées d'engager des personnes partiellement aptes à travailler, puisque le 73% répond par la négative à cette question.



## 13.1 Si oui, y avez-vous déjà recouru?

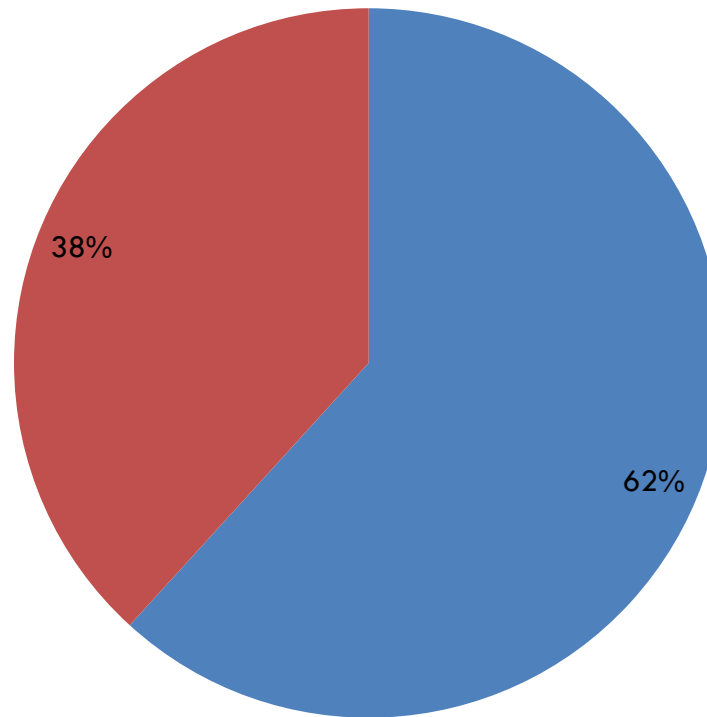


■ oui ■ non



## 14. Vous arrive-t-il d'avoir un contact avec les médecins pour étudier des reprises de travail anticipées?

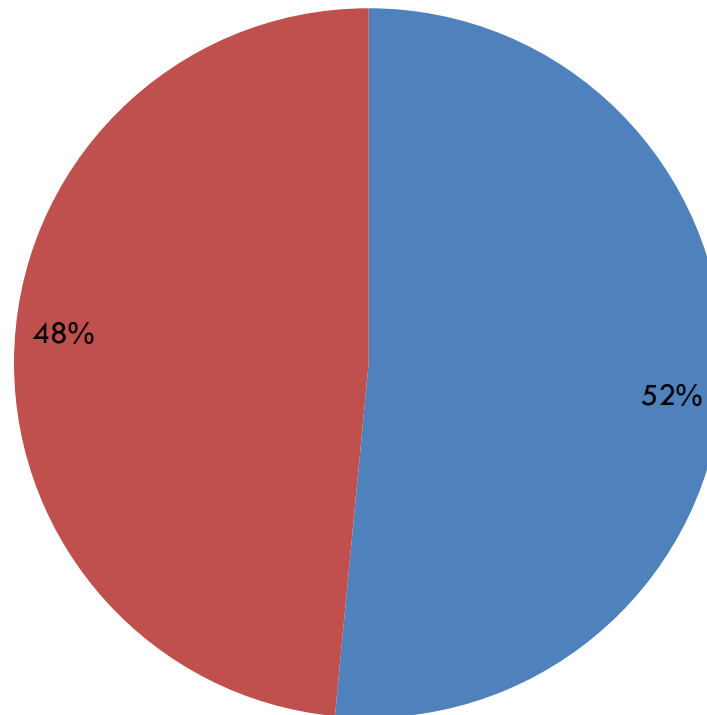
■ oui ■ non



## 15. Prenez-vous des mesures pour la prévention de la santé (vaccin contre la grippe, etc.)?

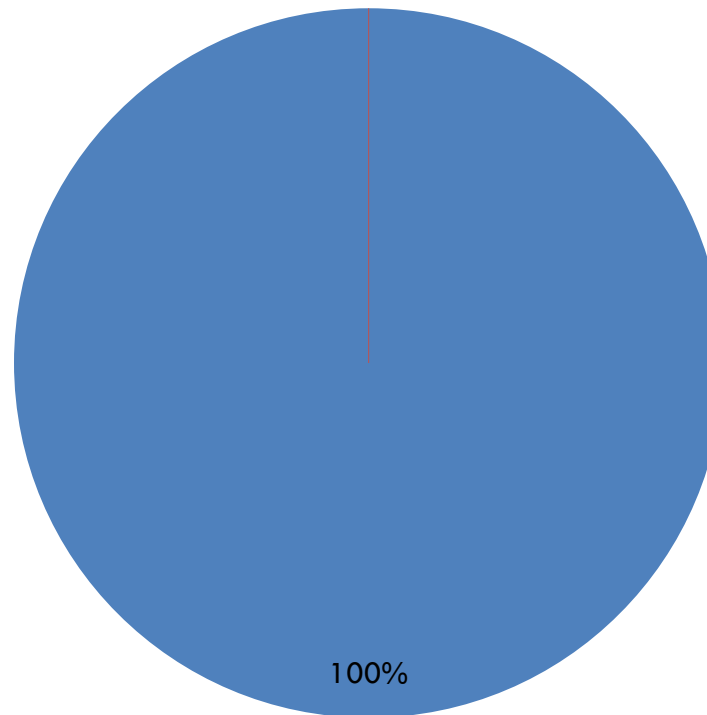


■ oui ■ non

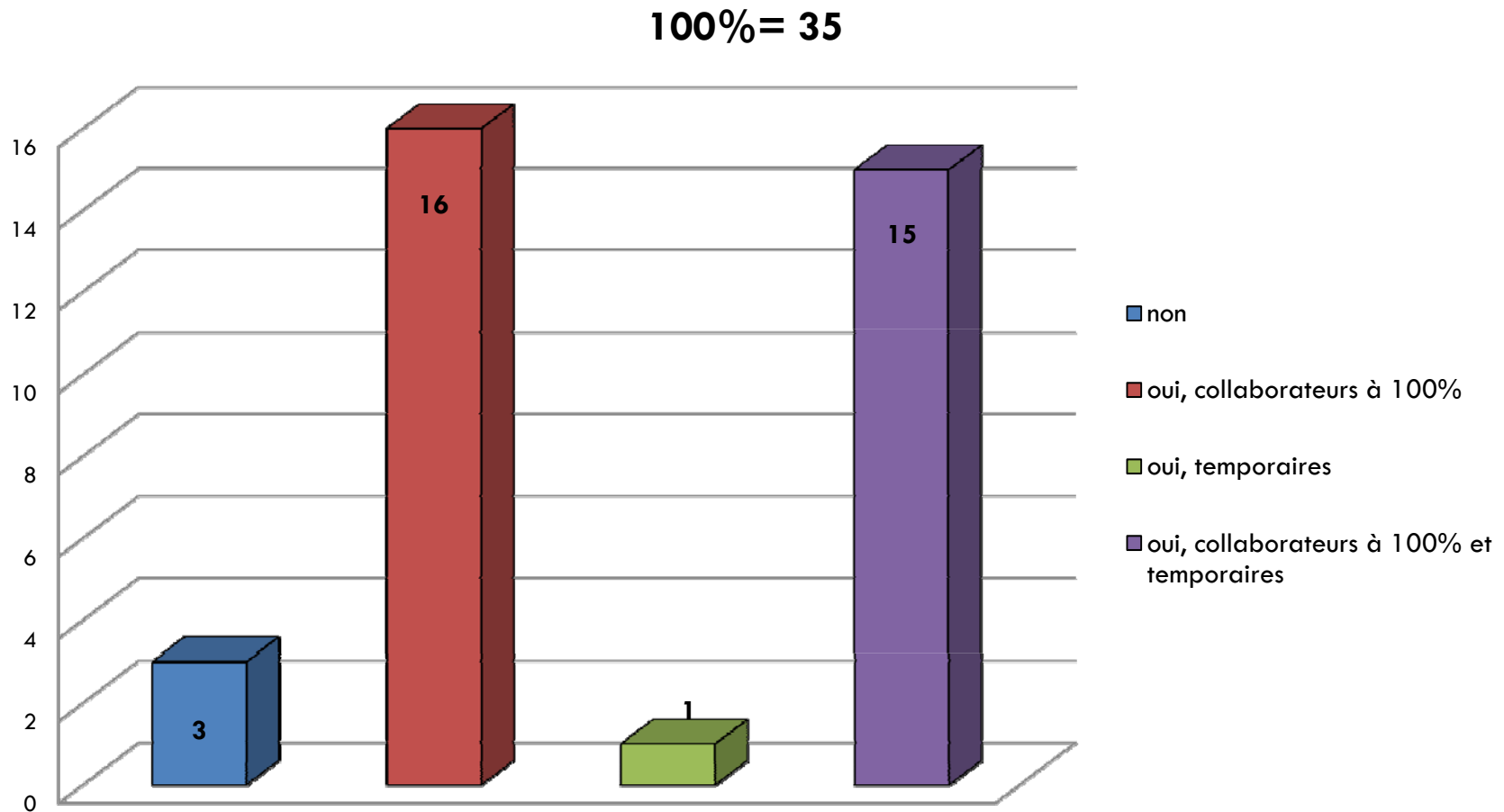


## 16. Pensez-vous que la prévention des accidents au travail soit un outil utile pour diminuer l'absentéisme?

■ oui ■ non

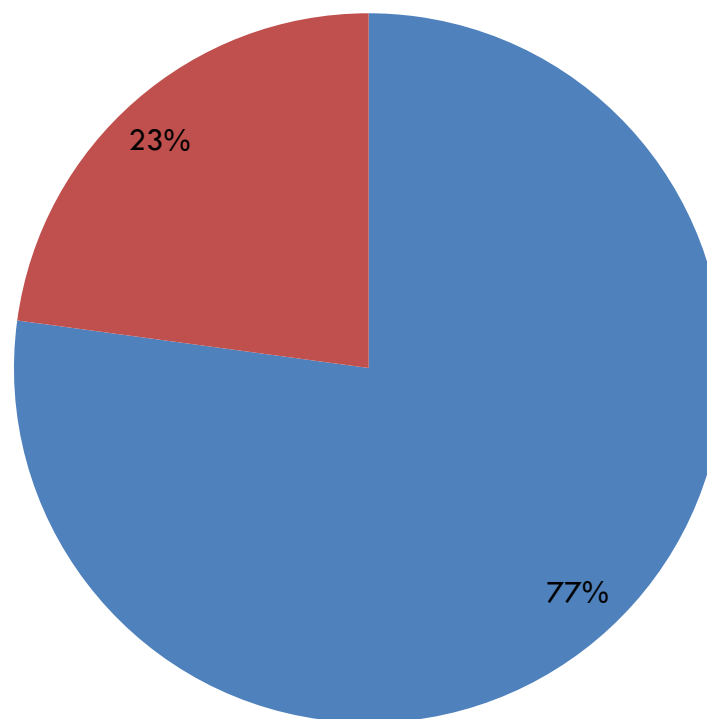


## 17. Formez-vous vos nouveaux collaborateurs aux règles de sécurité sur le lieu de travail?



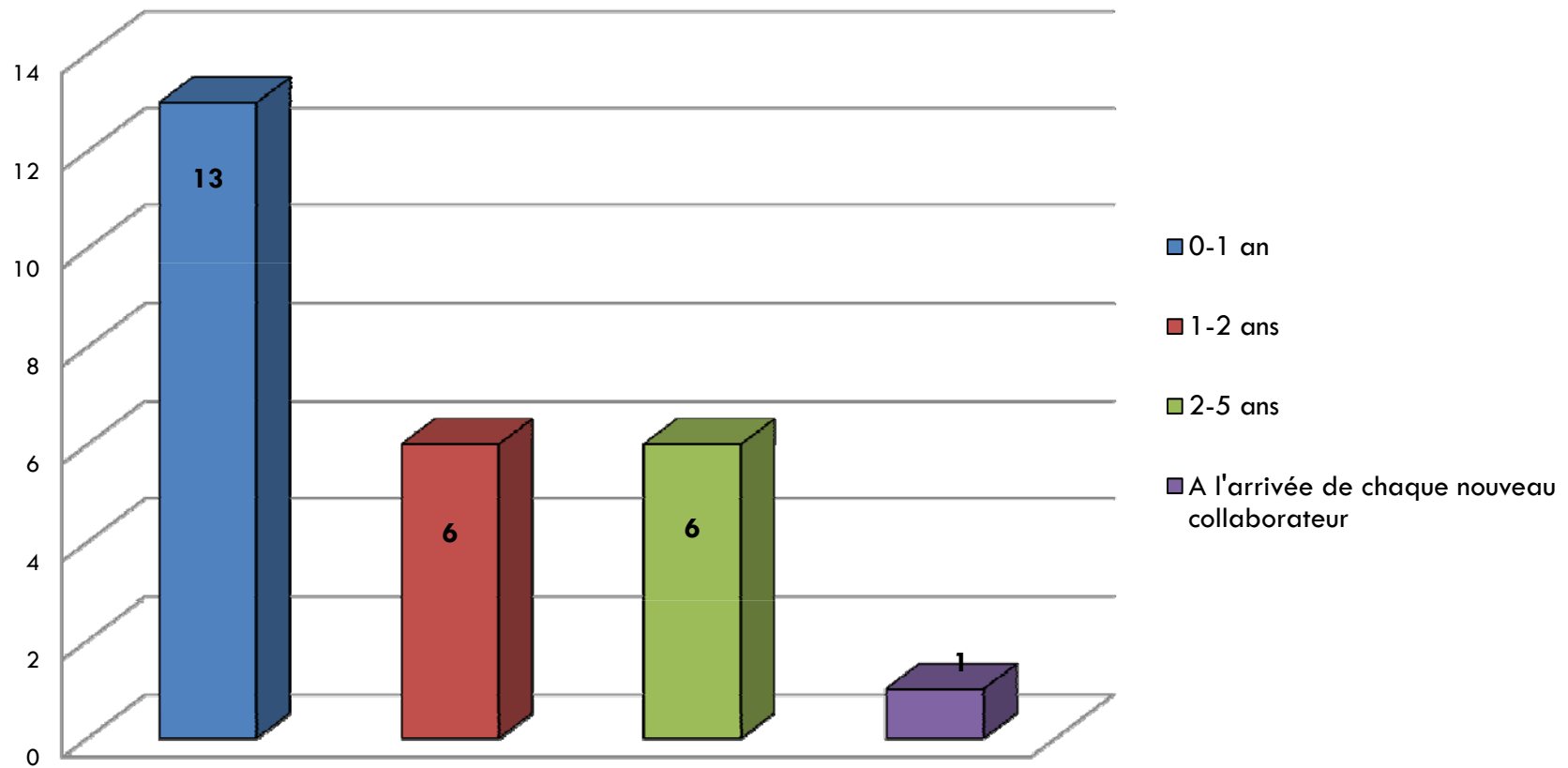
## 18. Faites-vous de la formation continue régulièrement pour prévenir les accidents au travail?

■ oui ■ non



## 18.1 Si oui, tous les combien de temps?

100% = 26



## 19. Savez-vous comment la SUVA peut vous aider en matière de sécurité et de prévention des accidents sur la place de travail?

■ oui ■ non

